

SESSION 2026



**CAPES
CONCOURS EXTERNE ET CAFEP
(BAC + 3)**

SECTION : TAHITIEN

ADMISSIBILITÉ : ÉPREUVE 2

L'épreuve comporte deux parties. La première partie de l'épreuve est constituée d'un thème et d'une version. La seconde partie porte sur une analyse critique des faits de langue à rédiger en français. L'épreuve se fonde sur un dossier documentaire composé de documents de nature variée dans la langue tahitienne mais aussi en français. Elle vise à apprécier la maîtrise des deux systèmes linguistiques et le passage de l'un à l'autre.

Durée : 4 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

La graphie à utiliser est celle définie par l'arrêté du 20 octobre 1982 faisant suite à une délibération de l'assemblée territoriale de Polynésie française.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

A

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

▪ **Concours externe du CAPES de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
LBE	0450E	102	4062

▪ **Concours externe du CAPES de l'enseignement privé :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
LBF	0450E	102	4062

Tahitien

Consignes

1. 10 points. Vous proposerez une traduction en tahitien (THÈME) du document 1 – en utilisant la graphie de l'Académie tahitienne – et une traduction en français (VERSION) du document 2.
2. 10 points. Faits de langue, analyse linguistique.

THEME

Il faut maintenant introduire une autre distinction, entre deux sens du mot 'nation', tous deux de nature politique. On pourrait appeler l'un 'intérieur' et l'autre 'extérieur'. Le premier sens est celui qui devait prendre une importance considérable à la veille de la Révolution française et pendant ses premières années. La nation est un espace de légitimation et s'oppose, en tant que source de pouvoir, au droit royal ou divin : on agit au nom de la nation, au lieu de se référer à Dieu ou au roi ; on crie 'Vive la nation !' au lieu de 'Vive le roi !'. Cet espace est alors perçu comme celui de l'égalité : non de tous les habitants, il est vrai, mais de tous les citoyens (ce qui exclut les femmes et les pauvres) ; on recourt à la 'nation' pour combattre les privilèges sociaux et les particularismes régionaux. Tout autre est le deuxième sens, 'extérieur', du mot 'nation' : une nation s'oppose cette fois-ci à une autre, et non plus au roi, ou à l'aristocratie, ou aux régions. Les Français sont une nation, les Anglais en sont une autre.

Tzvetan Todorov (1989). *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*. Paris, Editions du Seuil, Points Essais, p. 241-242.

VERSION

E aha nei ra hoì ? **I terā roa aè nei tau**, urupū noa ai te pūrau na tātahi, tupu noa ai te tou na rotoroto, teitei a è iho ā te haari i niā, e manianiarā à âhoahoa hau-òre, te huehue e te huruê. E rereraa ôio hoì âpī mai te tumu. **Tā Tūpaia ia tāpaò**. Ua mairi o Pīpiri, ua tomo te fenua i roto i te Aunuunu. Te ôfaaraa ôio... e tāpaò tau àuhune nō te fenua.

E aha nei ra hoì ? I tera roa aè nei tau, e marū taòtaò haumi te vauvau fenua, neeneeraa uà, ua àpu reho tō vetahi, **a ū atu ia i te àveu vāhi haari fiu-òre**, e māòà âvae-tere to vetahi ê, a haaperehū atu ia i te âere âreho i raro i te raufau māreàrèà ôpē. **E paiùmaraa honu te vai rii noa ra ia pou atu i tātahi**. Tā Tūpaia ia tāpaò. Ua mairi o Teeri, ua tomo te fenua i roto ia Tetai. Te ôfaaraa honu...e tāpaò tau àuhune nō te fenua.

Jacky Vetea Bryant (2019), extrait du texte du spectacle "Tūpaia, e aha nei ra hoì" du groupe Hitireva pour le concours de chants et danses dit Heiva i Tahiti.

FAITS DE LANGUE, ANALYSE LINGUISTIQUE

Vous proposerez une réécriture du texte de la VERSION, en utilisant désormais la graphie de l'Académie tahitienne. Puis vous rendrez compte, en français, de l'intérêt du passage d'une graphie à une autre (dans les deux sens), à l'aide d'exemples – tirés du texte – aussi nombreux que possible. Enfin, vous expliquerez, en français, la construction des expressions ou morceaux de phrase figurant en gras.

Référence pourra être faite aux ouvrages suivants :

*Académie Tahitienne (2009). *Grammaire de la langue tahitienne, version corrigée*. Papeete, STP-Multipress, 597 p.

*Coppenrath, Hubert et Prevost, Paul (1974). *Grammaire approfondie de la langue tahitienne (ancienne et moderne)*. Bar-le-Duc, Imprimerie Saint-Paul, 473 p.

*Lazard, Gilbert et Peltzer, Louise (2000). *Structure de la langue tahitienne*. Paris, Peeters, Selaf n°391, 258 p.